

# CHRISTOPHE COLOMB ET LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE (1492-1504)

SUJET D'ETUDE : Voyages et découvertes du 16<sup>ème</sup> au 18<sup>ème</sup> siècle

TITRE: Christophe Colomb et la découverte de l'Amérique

PROBLÉMATIQUE : En quoi la découverte du Nouveau monde par C. Colomb annonce-t-elle la domination des Européens sur d'autres peuples ?

## Document 1

Vos altesses<sup>1</sup> feront construire des villes et des forteresses en ces pays et les Indiens se convertiront. [...] Je certifie à leurs altesses qu'il ne semble pas que sous le soleil puissent exister meilleures terres, plus fertiles, d'un climat plus régulier entre le froid et la chaleur, mieux pourvues d'eaux bonnes et saines. [...] Ici, [...] toute la chrétienté trouvera grand négoce<sup>2</sup> et spécialement l'Espagne, à qui tout doit être soumis.

Ces Indiens [...] n'ont pas d'armes, sont tout nus, n'ont pas le moindre génie<sup>3</sup> pour le combat et sont si peureux qu'à mille ils n'atteindraient pas trois des nôtres. Ils sont donc propres à être commandés et à ce qu'on les fasse travailler, semer et mener tous autres travaux qui seraient nécessaires, à ce qu'on leur fasse bâtir des villes, à ce qu'on leur enseigne à aller vêtus et à prendre nos coutumes.

Christophe Colomb, *Journal de bord du premier voyage* (extraits), novembre-décembre 1492.

1. Altesses : Le roi (Ferdinand d'Aragon) et la reine (Isabelle de Castille) d'Espagne.
2. Négoce : activité commerciale.
3. Génie : aptitude.

## Document 2



Christophe Colomb, 1<sup>er</sup> contact avec le Nouveau monde, gravure de Théodore de Brie, BNF, 1592.

# LE DROIT DE VOTE DES FEMMES

SUJET D'ETUDE : La République en France

TITRE : L'évolution du droit de vote des femmes

PROBLEMATIQUE : Comment le droit de vote des femmes a-t-il évolué en France ?

## Document 1

**Document 3** - Interventions sur le vote des femmes en débat au Sénat, 1932.  
Source : d'après Albert et Nicole Du Roy, Citoyennes ! Il y a cinquante ans, le vote des femmes, Paris Flammarion, 1994

*A l'occasion du vote, le 7 juillet 1932, 253 sénateurs contre 40 se prononcent contre le vote des femmes.*

**Intervention du sénateur de la Vienne, Raymond DUPLANTIER (28 juin 1932).**

« Vous allez augmenter le nombre de femmes alcooliques si vous leur accorder le droit de vote : en les appelant à la fréquentation des réunions électorales et aux réunions de café qui suivent celles-ci, vous ne manquerez pas de développer l'alcoolisme que vous avez la légitime prétention de combattre. »

**Intervention du sénateur des Deux-Sèvres René HERY (7 juillet 1932).**

« Savez-vous ce que nous devrions leur demander ? Qu'elles nous laissent en paix [...], qu'elles évitent de nous faire perdre notre temps à discuter le suffrage féminin, qu'elles abandonnent leurs revendications absolument déraisonnables, qu'elles nous gardent la paix et le refuge du foyer, de la famille. Voilà leur rôle, leur mission. C'est là qu'elles ont du génie, et non pour d'autres activités. »

## Document 2

Les Femmes à l'Assemblée nationale de 1946 à 2012 (en %)

<b>Année</b>	<b>Taux</b>
<b>1946</b>	6.8
<b>1962</b>	1.7
<b>1968</b>	2.1
<b>1981</b>	7.3
<b>1997</b>	10.9
<b>2007</b>	18.5
<b>2012</b>	26.9

Source : Wikipédia

# LE DROIT DE VOTE DES FEMMES

SUJET D'ETUDE : La République en France

TITRE : L'évolution de la vision des femmes en politique

PROBLEMATIQUE : Comment a évolué la vision des femmes dans le domaine politique en France ?

## Document 1

« Donner le droit de vote aux femmes, c'est l'aventure, le saut dans l'inconnu, et nous avons le devoir de ne pas nous précipiter dans cette aventure. »

A. Calmet, rapporteur du Sénat, séance du 5 juillet 1932.

« On a constamment laissé les femmes dans toutes les familles, même dans les familles républicaines, fréquenter le clergé. De cette situation, le clergé profiterait immédiatement [...]. Vous verriez les élus républicains disparaître pour faire place à l'opinion contraire.

I. Tissier, sénateur du Vaucluse et membre de la gauche démocratique, séance du 23 juin 1932.

## Document 2

Les femmes aux postes politiques en France (%) en 1999 et 2014

	1999	2014
Femmes maires	7.5	13.8
Conseillères générales	9.2	13.9
Présidentes de conseils généraux	1	5
Conseillères régionales	27.5	48
Présidentes de conseils régionaux	1.5	7.7
Députées au Parlement européen	40.2	44.4 (avant les élections du 25 mai 2014)
Députées au Parlement français	10.9	26.9
Sénatrices	5.3	22.1
Gouvernement Valls		15 femmes contre 31 hommes

D'après : <http://www.la-croix.com/Actualite/France/70-ans-apres-le-droit-de-vote-les-femmes-restent-minoritaires-en-politique-2014-04-21-1139208>

## LE DROIT DE VOTE DES FEMMES

SUJET D'ETUDE : La République en France

TITRE : L'évolution du droit de vote des femmes

PROBLEMATIQUE : Comment le droit de vote des femmes a-t-il évolué en France ?

### Document 1

1 <sup>er</sup> juillet 1901	Première proposition de loi par <a href="#">Gautret</a> , accordant le droit de vote aux femmes (majeures et célibataires, veuves ou divorcées).
1906	<a href="#">Paul Dussaussoy</a> demande une <a href="#">loi</a> « tendant à accorder aux femmes le droit de vote dans les élections aux conseils municipaux, aux conseils d'arrondissement et aux conseils généraux » .
16 juillet 1909	A la Chambre des députés, le <a href="#">rapport Buisson</a> propose l'électorat et l'éligibilité des femmes dans les mêmes conditions que les hommes.
20 mai 1919	La Chambre des députés adopte pour la première fois une proposition de loi instaurant le vote des femmes, par 329 voix contre 95.
21 novembre 1922	Le Sénat refuse d'examiner les articles de la proposition de loi sur le vote des femmes (par 156 voix contre 134).
7 avril 1925	La Chambre des députés adopte par 389 voix contre 140 une proposition de loi instaurant le vote des femmes lors des élections municipales et cantonales
12 juillet 1927	La Chambre des députés adopte, par 396 voix contre 94, une résolution « invitant le Gouvernement à hâter, devant le Sénat, la discussion du projet de loi voté par la Chambre des députés concernant le suffrage des femmes aux élections municipales ».
31 mars 1932	La Chambre des députés, par 446 voix contre 60, adopte une résolution par laquelle elle « invite le Gouvernement à user de toute son influence auprès du Sénat pour obtenir que cette Assemblée mette en délibération les textes votés à ce sujet par la Chambre des députés ».
1 <sup>er</sup> mars 1935	La Chambre des députés se prononce pour le vote des femmes pour la cinquième fois, par 453 voix contre 124.
30 juillet 1936	La Chambre des députés se prononce pour la sixième et dernière fois pour le vote des femmes, par 495 voix contre 0. Le gouvernement s'abstient. Le Sénat n'inscrira jamais ce texte à son ordre du jour.
24 mars 1944	A l' <a href="#">Assemblée consultative provisoire</a> , l'amendement Fernand Grenier instaurant le vote des femmes est adopté par 51 voix contre 16.
21 avril 1944	L'article 17 de l'ordonnance portant organisation des pouvoirs publics en France après la Libération dispose que « les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes ».

## Document 2

### **70 ans après le droit de vote, les femmes restent minoritaires en politique**

[...] Le 8 juillet 1999, l'article 3 de la Constitution est révisé et précise que la loi « favorise l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux et aux fonctions électives ».

La loi du 6 juin 2000 instaure ensuite l'obligation de présenter un nombre égal de femmes et d'hommes lors des scrutins de liste, et instaure une retenue financière pour les partis politiques qui ne respecteraient pas la parité (2 % d'écart maximum entre les deux sexes) lors des investitures pour les élections législatives.

La loi du 17 mai 2013, enfin, impose un scrutin binominal – une femme et un homme – pour les élections départementales et impose l'alternance stricte femme-homme dans les listes aux élections municipales pour les communes de 1 000 habitants et plus.

<http://www.la-croix.com/Actualite/France/70-ans-apres-le-droit-de-vote-les-femmes-restent-minoritaires-en-politique-2014-04-21-1139208>